

Compte rendu du Conseil Municipal

Séance du 23 novembre 2021

Le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Philippe GINDER, Maire, sur convocation écrite adressée individuellement à chaque membre du conseil par Monsieur le Maire le 19 octobre 2021.

Etaient présents : P. Ginder - Y. Meyer - J.C. Spinnhirny – A. Letienne - A. Sutter - H. Goepfert - P.Y Schwartz - C. Jusseron - J. Belcastro - Y. Berreur - S. Vogt

Absents excusés :

Absent :

En application de l'article L2541-6 du Code général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, désigne Madame Anne BEZARD, en qualité de secrétaire de séance du Conseil Municipal.

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU.

Le procès-verbal de la séance du 26 octobre 2021 ne soulève pas d'observations et est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

PLANTATION D'UNE HAIE LE LONG DU WURMBACH

Monsieur le maire donne la parole à Monsieur Hubert SPINNHIRNY pour la présentation du projet de plantation d'un corridor écologique favorable à la biodiversité de long du wurmbach sur une longueur de 420 m. Il s'agit de mettre en valeur le paysage, protéger contre l'érosion des terres et calmer le vent. L'association « Haies vives d'Alsace » prend à sa charge une grosse partie des frais, il est proposé à la commune de participer à cette opération à hauteur de 1 000€.

La commune est responsable de la levée de tout obstacle permettant la réalisation des travaux, l'identification des limites parcellaires. La commune s'engage pour 10 ans au maintien et à l'entretien des plantations, et à afficher le logo de HVA ainsi que les logos des partenaires financiers qui en feront la demande

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de signer une convention avec l'association « Haies vives d'Alsace » pour la plantation de cette haie et d'engager la dépense à hauteur de 1 000 €.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la signature de la convention proposée par Monsieur le Maire et le charge de l'exécution de la délibération.

DESIGNATION DE 2 SUPPLEANTS POUR LE SIVOSC

Monsieur le maire informe le conseil municipal que suite aux modifications des statuts du SIVOSC, il est nécessaire de désigner deux suppléants pour siéger au SIVOSC de Brinckheim – Kappelen – Stetten.

Monsieur Pierre-Yves SCHWARTZ

Monsieur Jean BELCASTRO

Sont désignés à l'unanimité des membres présents.

DECISIONS MODIFICATIVES

Monsieur le Maire propose de prendre des décisions modificatives pour équilibrer le budget Communal. Il décide de modifier les sommes suivantes :

Compte 60631 Fourniture entretien	+ 1 000 €
Compte 615228 Autres bâtiments	+ 250 €
Compte 615231 Voirie	+ 1 500 €
Compte 6553 Service incendie	+ 2 500 €
Compte 6574 Subv fonct aux aso	+ 250 €
Compte 60632 Fourniture de petit équipement	- 5 500 €

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les décisions modificatives proposées par Monsieur le Maire et le charge de l'exécution de la délibération.

DOSSIERS D'URBANISME

Monsieur le Maire présente le permis de construire déposé en mairie depuis le dernier conseil municipal :

*Le permis de construire de Monsieur Berkane Himed et Madame Spindler Line pour la construction d'une maison sise 15 C rue du Rhin.

DIVERS

Monsieur Yves MEYER a assisté à la commission patrimoine et infrastructure de SLA et transmet les informations suivantes :

8.8 millions d'Euros vont être investis pour la construction d'un complexe sportif à Kembs

4.5 millions pour la réalisation d'une déchetterie entre Blotzheim et Hésingue

2.6 millions pour le pôle service de Hagenthal-le-Bas

La déchetterie de Bartenheim sera prochainement mise aux normes, la route entre Hegenheim et Allschwil sera refaite.

Rien ne restant à délibérer, M. le Maire déclare la session close.

Délibéré les jour et an susdits.

Séance close à 20h45.

Le Maire : Philippe GINDER